



## **AVIS DE MOTION**

### **8.2. Règlement 615-2017 (Feux extérieurs)**

#### **885-2017**

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Boisvert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement sur les feux extérieurs. M. Boisvert demande également dispense de lecture dudit règlement.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 22<sup>ième</sup> jour d'août, 2017.

Catherine Haulard  
Directrice générale, Secrétaire trésorière